



Note informative à l'adresse des chercheurs et enseignants-chercheurs Français concernant l'appel à projets du Centre Franco-Brésilien pour la Biodiversité Amazonienne (CFBBA)

Cette note est à l'adresse des chercheurs/enseignants-chercheurs français qui souhaitent candidater à l'appel à projet (AAP) CNPq/CAPES/IRD N.27/2025 mis en place pour la première fois en soutien du Centre Franco-Brésilien pour la Biodiversité Amazonienne (CFBBA), soutenu par le CNPq, la CAPES et le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE) français est lancé ([lien](#)).

Cet AAP conjoint est ouvert à tout partenariat entre au moins une équipe Brésilienne et au moins une équipe Française sur les thèmes scientifiques couverts par l'AAP mentionné en référence.

Le CNPq assurant le rôle de *Lead agency*, les projets de recherche conjoints doivent être soumis au CNPq par le chercheur rattaché à un établissement brésilien. **Du côté français, aucune soumission n'est nécessaire.**

Compléments d'information :

- 1) Les porteurs de projets français doivent avoir une position permanente (ou une chaire) dans une université ou un organisme de recherche français
- 2) Au moins un participant doit être un enseignant-chercheur de l'Université de Guyane ou chercheur d'une unité de recherche basé en Guyane
- 3) L'évaluation est réalisée par les deux parties brésilienne et française à travers un comité scientifique bilatéral
- 4) En symétrie avec la procédure Brésilienne, une préanalyse des dossiers sera réalisée par les 2 Ministères qui prendront en compte la PPST
- 5) Le niveau de pondération des critères d'évaluation indiquées dans le formulaire de soumission sera adapté par les comités

Pour toute information complémentaire, merci de contacter : nadege.mezie@expertisefrance.fr
(Nadège Mézié – Conseillère internationale pour le CFBBA)